



**Procès-verbal de la réunion  
du Conseil d'Ecole du lundi 23 juin 2014  
Jean Macé – Grenoble**

**Présents:**

**Enseignants de l'école:**

Mme Rival Christina Directrice (CM1-CM2)  
Mme Berger Marion (PS)  
Mme Anglaret Elise (GS-CP)  
Mme Clisson Anne (CE1-CE2)  
M. Pesenti Fabien TR (CM1-CM2, CE1-CE2 et PS)  
M. Degiorgi Jean-Marc (CP-CE1)  
Mme Tixier Catherine (MS-GS)

**Parents d'élèves titulaires:**

Mme Baklouti Lilia  
Mme Chevallet Alexa  
Mme Forestier Sarah  
Mme Gonzalez Tamara  
M. Danjean Vincent  
Mme Djemili Méherzia

**Parents d'élèves suppléants:**

Mme Daval Véronique

**Municipalité :**

M. Wiat Jacques

**Excusés :**

**MJC Parmentier :**

Mme Pinault Marion

**Union de quartier :**

Mme Grillot Monique  
M. Lauriot Alain

**Éducation Nationale :**

Mme Manin-Marzo A. (Inspectrice de l'Éducation Nationale)

**Parents d'élèves suppléants:**

Mme Pouvreau Stéphanie

**Municipalité :**

Mme Logre Cécile (Animatrice référente)

**Ordre du jour :**

- Rentrée 2014 : Equipe pédagogique, effectifs, accueil des parents de PS...
- Informations sur le futur projet d'école
- Bilan du périscolaire et propositions
- Point sur le projet de la nouvelle école
- Bilan de l'exercice de sécurité
- Divers

## 1. Rentrée 2014 : Equipe pédagogique, effectifs, accueil des parents de PS...

### Equipe pédagogique

L'équipe reste identique à l'exception de M. Fabien Pesenti.

### Les effectifs au 23 juin 2014

Ils restent sujets à modification. Cependant, ils ont connu une forte baisse suite à des déménagements de plusieurs familles.

<b>Maternelle</b>		<b>Elémentaire</b>	
-	PS : 25 élèves	-	CP : 23
-	MS : 20 élèves	-	CE1 : 18
-	GS : 20 élèves	-	CE2 : 19
		-	CM1 : 12
		-	CM2 : 15

### L'évolution des effectifs durant l'année 2013-2014

Nous avons débuté l'année avec un effectif de 149 élèves. Au cours de l'année 2013-2014, nous avons inscrits 32 élèves et radiés 21 élèves.

Il faut noter que le budget alloué par la ville de Grenoble est calculé à N – 1 et qu'il avait été calculé sur 130 élèves. Or, durant l'année scolaire 2013-2014, l'école a accueilli 181 élèves.

L'année 2012-2013 a vu un scénario similaire puisque le budget avait été alloué pour 109 élèves et les effectifs constatés ont été de 134 élèves.

### Accueil des parents de PS

Les parents de PS ont été conviés par l'équipe enseignante de maternelle, Mmes Anglaret Elise, Berger Marion et Tixier Catherine et Mme Rival Christina (directrice) à une réunion d'information générale le jeudi 12 juin de 18h00 à 19h00 en présence de 6 familles.

La rentrée des élèves de PS sera échelonnée sur plusieurs demi-journées. Les familles seront informées des modalités précises par voie d'affichage et par mail.

## 2. Information sur le futur projet d'école

Selon la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république : *"L'école est un lieu de réussite et d'épanouissement pour tous ; un lieu d'éveil à l'envie et au plaisir d'apprendre, à la curiosité intellectuelle, à l'ouverture d'esprit, un lieu où il soit possible d'apprendre et d'enseigner dans de bonnes conditions ; un lieu permettant de former des citoyens."*

Le projet d'école est un outil contribuant à atteindre cet objectif. Il implique tous les acteurs de la communauté éducative. Chacun est co-responsable et se mobilise afin d'agir pour la réussite de tous les élèves.

La réflexion sur le projet d'école et l'action qui en découle nécessitent d'analyser la réalité de l'école au regard de **quatre axes indissociables et interdépendants** :

**Axe 1 : l'amélioration des résultats des élèves** au regard des compétences du socle commun en tenant compte de la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège.

Les résultats aux évaluations laissent apparaître des difficultés de compréhension en lecture ainsi que peu de références culturelles à la littérature du patrimoine. Ainsi, l'équipe enseignante a fait le choix de travailler ces deux aspects à travers les contes traditionnelles, du monde ou mythologiques.

**Axe 2 : l'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste** qui contribue à l'égalité de tous les élèves.

On travaillera à inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive.

**Axe 3 : les réponses à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers** en termes de prévention et de remédiation afin de réduire les inégalités vont être apportées en travaillant dans deux directions :

- en contractualisant avec les familles les modalités de prise en charge des élèves lors d'entretiens-échanges
- en associant l'élève à l'évaluation et à ses apprentissages. Par exemple, homogénéisation des outils utilisés du CP au CM2.

**Axe 4 : la vie scolaire** qui fait de la question éducative une préoccupation concertée de tous y compris des partenaires de l'école (parents, mairies, associations) s'intéressera à promouvoir et à développer toutes les actions telles que la remise en main propre du livret scolaire ou la création d'un site web visant à favoriser une coopération fructueuse entre l'école et les familles

### **3. Bilan du périscolaire et propositions**

#### Bilan

Même si les enseignants constatent que ce temps supplémentaire du mercredi matin est propice aux apprentissages, ils notent une fatigue accrue à partir du jeudi midi de l'ensemble des élèves.

En ce qui concerne les enfants de maternelle, il apparaît une fatigue très importante des enfants de plus en plus tôt dans la semaine plus l'on avance dans la période entre deux périodes de vacances scolaires.

Le compte-rendu rédigé par Mme Cécile Logre, animatrice référente de la Ville de Grenoble, concernant le bilan du périscolaire durant ce dernier trimestre est annexé au procès-verbal.

#### Proposition

Le principal objectif d'un réaménagement des rythmes scolaires est de réorganiser les temps d'apprentissage pour favoriser la réussite de tous en tenant compte des besoins de l'enfant. Durant l'année 2014-2015, nous nous inscrirons dans la concertation menée par la ville afin de réfléchir à des solutions de réaménagement des rythmes.

Il apparaît d'ores et déjà qu'une offre d'activités péri-scolaires plus conséquente à destination des élèves de maternelle serait souhaitable.

L'absence de périscolaire (le soir) durant les mercredis travaillés toute la journée pose parfois des difficultés aux familles de l'école. Ainsi, les parents délégués souhaitent que l'offre du périscolaire du soir soit disponible. De plus, ils soulignent que les inscriptions au service de restauration scolaire pour ces journées sont compliquées.

### **4. Point sur le projet de la nouvelle école**

Une réunion d'information à destination des habitants a eu lieu le lundi 2 juin 2014 afin de présenter les 3 projets retenus. M. Piolle, maire de Grenoble, rendra sa décision le 21 juillet 2014 lors du conseil municipal.

Une réunion de travail a été programmée le 9 septembre 2014. Le lieu et l'horaire restent à définir.

### **5. Bilan des exercices de sécurité**

Les trois exercices sécurité incendie réglementaires ont été réalisés durant l'année. Ils se sont déroulés dans des conditions satisfaisantes.

## **6. Divers**

Les parents délégués posent la question des jours de grève où des parents se retrouvent sans solutions de garde et demandent à la ville de Grenoble de mettre en œuvre le service minimum qui est une obligation légale.

Travaux : Au cours de l'été 2014, il va être réalisé une deuxième ouverture des classe du 1er étage de l'élémentaire, permettant ainsi d'augmenter la capacité d'accueil de ces salles qi est aujourd'hui limité à 19 personnes.

Les secrétaires de séance

La Directrice

Marion Berger

Tamara Gonzalez

Christina Rival

## Annexe : Bilan du périscolaire

### **L'ELEMENTAIRE**

Une nouvelle équipe d'animateurs, le midi et le soir, dont 3 qui ont le BAFA.

**\*PAUSE MERIDIENNE:**

L'effectif de la cantine est passé à 61 enfants sur l'élémentaire.

Possibilité pour les enfants de manger à un service différent du leur. Les ajustements se font le matin quand cela est possible.

Pour la chasse aux œufs du samedi 19 avril, les enfants volontaires ont décoré avec beaucoup de créativité les œufs pendant la pause méridienne.

Coloriage des affiches de la chasse aux œufs.

**\*PERISCOLAIRE:**

Lundi: Accompagnement Scolaire: 38

Récréative: 8 puis 37 de 17h à 17h30

Mardi: AS: 29

R: 7 puis 29

Jeudi: AS: 35

R: 9 puis 34

Vendredi: AS: 38

R: 9 puis 34

Décoration des oeufs pour la chasse aux œufs. Belle créativité de la part des enfants et beaucoup d'enthousiasme à participer pendant l'après-midi festif.

En alternance avec la décoration de sacs et de trousse (feutres sur tissu) que les enfants ont pu amener chez eux.

La Croix-Rouge est intervenue sur 6 récréatives de 16h15 à 17h ( du vendredi 16 mai au mardi 17 juin), voire 17h30 avec le jeu de société LIMITO: initiation au Doit International Humanitaire.

L'animateur bénévole de la Croix-Rouge a également adapté le jeu pour l'extérieur.

Jeux collectifs de 16h15 à 17h puis avec les autres enfants à partir de 17h: Outre le foot, le basket, "le béret", "l'épervier", la balle aux prisonniers, le tournoi de tennis, la corde, le relais course etc...

### **LA MATERNELLE:**

**\*PAUSE MERIDIENNE:**

L'effectif de la cantine oscille entre 36 et 41 enfants avec 3 atsem et une animatrice.

**\*PERISCOLAIRE:**

Le nombre d'enfants présents étant en augmentation, de 26 à 29, depuis le 3 juin, 3 animateurs travaillent sauf le lundi où 2 animateurs s'occupent des enfants car il y a le PEL qui anime un

atelier.

A partir du lundi 16 juin, il n'y a plus de PEL, donc 3 animateurs affectés également.

Les animatrices sortent les vélos, les ballons pendant un temps de goûter et de jeux extérieurs.

Animation également de jeux à l'intérieur.

**Garderie du matin élémentaire et maternelle:**

Elémentaire: entre 14 et 24

Maternelle: entre 5 et 10

**Mercredi de 11h45 à 12h30:** entre 6 et 13 (élémentaire et maternelle)

L'Animatrice Référente

Cécile Logre